



Le 13 juillet 2010

Communiqué sur le dépôt d'un préavis de grève pour le 21 juillet

En grève le 21 contre le FABEC fusionnel et pour remettre le dialogue social à l'endroit !

Depuis le début de l'année, la DGAC et le ministère jouent au chat et à la souris avec le dialogue social. Après l'épopée du négociable/non négociable sur la badgeuse, ils inscrivent dans le protocole des conclusions sur le FABEC qui seront normalement discutées en septembre, le rapport de Gilles Savary étant remis fin juillet. Nous dénonçons ce passage en force et l'absence de lisibilité dans l'actuel dialogue social, signe de bien mauvais augure pour la tenue des négociations supra-nationales qui nous attendent...

Non au chantage protocolaire V2 contre FABEC fusionnel

Depuis sa création, l'UNSA-ICNA alerte les contrôleurs sur les dangers d'un FABEC fusionnel et des conséquences dramatiques d'un tel projet sur notre modèle social et professionnel (statut ICNA, organisation des approches, outre-mer, unité de la DGAC,...) et sur les conditions de travail des personnels. Cette analyse est partagée par bon nombre de syndicats de la DGAC, représentant au total la majorité des personnels.

Depuis le début de l'année 2010, 6 jours de grève ont été nécessaires pour que le gouvernement prenne enfin conscience que le projet de fusion des prestataires promu par certains n'était en fait absolument pas accepté par les personnels, et pour qu'une sortie de crise soit recherchée. C'est dans ce contexte que Gilles Savary a été mandaté pour rédiger un rapport sur la construction du FABEC et faire des propositions après avoir entendu non seulement les parties françaises (administration et OS) mais aussi les autres pays du FABEC.

Mais en voulant coûte que coûte signer le protocole le 21 juillet prochain, protocole qui réaffirme l'objectif du FABEC fusionnel, à peine une se-

maine avant la remise du rapport Savary, le gouvernement révèle qu'il n'a en fait jamais voulu infléchir sa position sur le sujet et que le rapport Savary n'avait vocation qu'à calmer les personnels et gagner du temps !

L'administration ajoute le chantage à la provocation en brandissant la menace de la V2 de la pointeuse et en proposant en définitive un échange Vacation de Réserve Opérationnelle (ou flexibilité déguisée, cf. communiqué su 27/06/10) contre FABEC fusionnel. L'UNSA-ICNA dénonce cette façon, exploitée par certains, de profiter de l'émoi actuel et légitime des contrôleurs pour leur faire accepter n'importe quoi. Comme nous avons déjà eu l'occasion de l'écrire, c'est un marché de dupes : que signifient V2 ou VRO avec des horaires individualisés tels qu'ils se profilent dans un FABEC fusionnel ? Quel avenir pour le I de ICNA quand il est question de la création du corps des ingénieurs, cadres et experts de l'aviation civile (ICEAC) regroupant l'ensemble des IEEAC ainsi que des IESSA et des TSEEAC ? Notons que si le texte du protocole prévoit l'étude d'un « référentiel des conditions d'emploi des personnels opérationnels », ce n'est pas pour rien...

Notre site : www.icna.fr

Votre contact : unsa@icna.fr

Un calendrier sans queue ni tête

Le calendrier du dialogue social

- Octobre 2009 : début officiel des négociations protocolaires
- 11 janvier 2010 : annonce du FABEC fusionnel par le Secrétaire d'Etat
- Janvier et Février 2010 : 6 jours de grève à la DGAC contre le FABEC fusionnel
- 24 février 2010 : le Secrétaire d'Etat mandate Gilles Savary pour rédiger un rapport sur le FABEC et sortir de la crise. Les OS reprennent les négociations protocolaires.
- 17 mars 2010 : annonce des mesures de rétorsion à l'encontre des ICNA, dont la première phase est mise en œuvre le 7 juin.
- **21 juillet 2010 : date de signature prévue du protocole, avec un chapitre FABEC**
- 29 juillet 2010 : remise du rapport Savary sur le FABEC
- septembre 2010 : réunion de concertation Ministère/OS sur le FABEC
- Automne 2010 : signature du traité FABEC et d'une éventuelle déclaration d'intention sur la prestation de service

Nul besoin d'être grand clerc pour voir à quel point ce calendrier est incohérent. Si en guise de protocole, l'administration veut une belle unanimité de façade derrière la notion de FABEC fusionnel pour essayer d'aller vendre le concept à ses partenaires européens dubitatifs, qu'elle ne compte pas sur nous pour nous associer à cette mascarade !

Si elle considère que le protocole doit parler d'Europe car il s'agit de négocier les conséquences stratégiques de la mise en œuvre du FABEC sur l'organisation française, alors elle doit le faire une fois tous les éléments connus, c'est-à-dire à l'automne.

Pour notre part, nous pensons qu'il est possible d'avoir un protocole cohérent, centré sur les problématiques sociales nationales jusqu'en 2012, et excluant le FABEC. Ce protocole pourra néanmoins être très structurant : il pourra ainsi prévoir les modalités de la concertation sur le sujet européen (sans en décider le résultat à l'avance !) et, s'il décide de l'organisation d'Etats Généraux de la profession d'ICNA (une revendication forte de l'UNSA-ICNA), poser les jalons de notre organisation du travail pour les 10 à 15 ans à venir.

Pour l'UNSA-ICNA, les limites d'un dialogue social équilibré sont largement dépassées ! Nous refusons que soit signé dans une urgence de circonstances un protocole actant le FABEC fusionnel avec les deux seuls syndicats mosaïciens. L'UNSA-ICNA appelle donc, en coordination avec l'intersyndicale UNSA-IESSA/FO/CGT/CGC, à la grève ce mercredi 21 juillet, jour de la signature prévue du protocole. Le préavis couvre les nuits précédant et suivant cette journée.

Au-delà du protocole, voici l'opportunité pour tous les ICNA qui ont été tour à tour ignorés, méprisés puis humiliés par notre administration de tutelle, d'exprimer leur désaccord avec les nouvelles méthodes de « monologue social » de la DGAC. Plus que jamais, il s'agit de mettre fin à cet autoritarisme indigne du XXIème siècle, ainsi qu'aux petits « arrangements entre amis » qui se font toujours au détriment des agents.

Ensemble, donnons le bon cap et remettons le dialogue social à l'endroit !

Notre vision européenne : www.concordia-fabec.eu